



BON DE SOUTIEN À RCF

JE FAIS UN DON DE :

..... €

— **PAR CHÈQUE** à l'ordre de **Fondation RCF**
(à renvoyer avec ce bulletin dans l'enveloppe ci-jointe).

Je souhaite affecter ce don :

- Au financement des actions de la Fondation RCF
pour le développement de RCF
- A la radio nationale
- A ma radio locale / préciser laquelle

— **EN LIGNE SUR fondation.rcf.fr**

— **PAR VIREMENT**

IBAN : FR76 3000 3012 0000 0372 6229 868

**En effectuant votre virement, merci d'indiquer précisément
vos nom et adresse dans les zones d'information de votre
interface bancaire**

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal par e-mail

E-mail

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées durant la durée légale et enregistrées dans un fichier informatisé par RCF pour la gestion des donateurs. Elles sont destinées au service relation donateurs de RCF. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant RCF.

Merci de renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à :
Fondation RCF • 7 place Saint-Irénée • 69321 Lyon cedex 05

Pour que la joie d'écouter RCF continue de se partager avec les générations futures, **vous pouvez soutenir RCF par un legs ou une donation.**

Je souhaite recevoir une information sur les legs, donations et assurances-vie en toute confidentialité et sans engagement de ma part.

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE SOUTIEN

DÉDUCTION FISCALE AVANTAGEUSE

Si vous êtes redevable de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), vous pouvez déduire de votre IFI, 75 % du montant de votre don (dans la limite de 50 000 €).

Sinon, vous pouvez déduire de votre **impôt sur le revenu (IR), 66 %** du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Au titre du mécénat d'entreprise, vous pouvez déduire **60 %** du montant de votre don de **l'impôt sur les sociétés (IS)**, dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires.

Vous donnez	Cela vous coûte réellement		
	après déduction IFI (75 % de votre don)	après déduction IR (66 % de votre don)	après déduction IS (60 % de votre don)
500 €	125 €	170 €	200 €
1 000 €	250 €	340 €	400 €
3 000 €	750 €	1 020 €	1 200 €
5 000 €	1 250 €	1 700 €	2 000 €

La Fondation RCF vous adressera un reçu fiscal vous permettant de justifier de cette déduction.

Rigueur et transparence : nos comptes sont certifiés chaque année par un commissaire aux comptes.